

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-411596

ND: 38882

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 12390	Société : RAN		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : BEN RIHANNON ADIL			
Date de naissance :			
Adresse :			
Tél. : 0662765884	Total des frais engagés : # 820,50# Dhs		

Cadre réservé au Médecin			
Dr Mohamed ZARQAOUTI Gynécologue Obstétricien 81, Rue Jalaldine Sayouti Place du Nid d'Iris - 20100 CASABLANCA Tel. 0522.36.36.06 - Fax. 0522.36.04.44			
Date de consultation :	15/06/20	Age:	
Nom et prénom du malade :		NARAN ZENGHAU	
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input checked="" type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie : Algues pelviennes			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration et déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 13/07/20

ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/06/2002	C	2	200 DH	INP : 091110280 Dr Mohamed ZARHAN Gynécologue Obstétricien 31, Rue Jalaldine Sayed Place du Mid d'Iris - 20100 CASABLANCA Tel: 0522.35.30.08 Fax 0522.38.00.00

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien Pharmacie La Sainte Errahma	Date	Montant de la Facture
Lot. Madinat Errahma / Lot. 34 Dar Bouazza - Casablanca Tel/Fax: 0522 01 34 13	15/06/2002	202,30
Pharmacie La Sainte Errahma Lot. Madinat Errahma / Lot. 34 Dar Bouazza - Casablanca Tel/Fax: 0522 01 34 13	15/06/2002	126,10 3/18,20

ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES

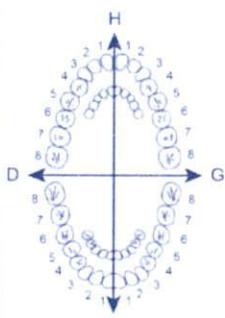
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

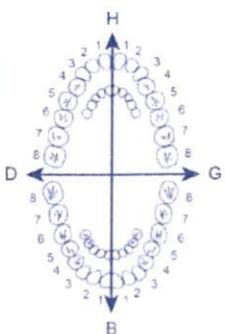
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
G		
B		

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Lot: LF18888A
Per: 11/2021
PPV: 66 DH 00

Lot: LF18888A
Per: 11/2021
PPV: 66 DH 00

* Chirurgie de l'incin

Estrofem® 2mg
Comprimés pelliculés
1 boîte de 28
PPV: 60DH10

8-2822-73-230-1



6 118001 120147



Casablanca, le 15/06/2020

Mme ZENGAOUI Mariam



ESTROFEM 2 MG

1 comprimé, matin et soir à partir du 2ème jour du cycle, pendant 1 Mois

66.00 x 2

GESTEL 200

1 ovule 3 fois par jour
début du traitement à déterminer après l'échographie, pendant 15 jours

Pharmacie La Sante-Errahma
Lot. Madinat Errahma 2 Lot. 34
Dar Bouazza - Casablanca
Tél/Fax: 05.22.36.06 - 34.13
318.20

D. Mohamed ZARZALI
Gynécologue Obstétricien
31, RUE Jalaldine Sayouti
Place du Nid d'Iris - 20100 CASABLANCA
Tel.: 05.22.36.06 - Fax : 36.04.04

Pharmacie La Sante-Errahma
Lot. Madinat Errahma 2 Lot. 34
Dar Bouazza - Casablanca
Tél/Fax: 05.22.36.06 - 34.13

الدكتور محمد زرفاري

اختصاصي في أمراض النساء والتوليد
خريج كلية الطب بليل

- عقم الزوجين
- جراحة بالمنظار الداخلي
- الفحص بالصدى
- أمراض التدبي
- جراحة أمراض النساء و سلس البول

Estrofem® 2mg
Comprimés pelliculés
1 boîte de 28
PPV: 60DH10

8-2822-73-230-1



6 118001 120147



LOT N°: 280418

UT.AV: 0 . 2 1

PPV

100

118001182015

POLYGRANAX 6 espèces végétales
Km 1a, route Côte 111 - Quartier industriel, Zemzata
An Sebaa Maroc

S1

urinaire

Saforelle®

COOPER PHARMA

PPC : 75.00 DH

• جراحة أمراض النساء و سلس البول

- عقم الزوجين
 - جراحة بالمنظار
 - الفحص بالصدري
 - أمراض التدبي
 - جراحة أمراض النساء

Casablanca, le 15/06/2020

Mme ZENGAOUI Mariam

8900

VIBRA 200

1 gélule par jour, pendant 10 jours

3830

POLYGYNAX

1 ovule le soir pendant 6 jours

7500

SAFORELLE

Toilettes biquotidiennes



Pharmacie La Sante-Errahma
Lot. Madinat Errahma 2 Lot. 34
Dar Bouazza Casablanca
Tél: +212 522 81 34 13

~~charme~~ - ~~ROND~~
Lyngacodique Consulatien
S.I. Rue Jardinie Sayouti
Place du Nid d'Or - 20100 CASABLANCA
Tel.: 05.22.36.36.06 - Fax : 36.04.04

31, rue Jalaldine Sayouti, Place Nid d'Iris, 20100 Casablanca • (Face clinique les Iris)
Tél.: +(212) 522363606 • Fax: +(212) 522360404 • E-mail: mozart29@gmail.com • Site Web: www.docteur-mozar.com